



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

**Le Courrier Laïque
N° 186 décembre 2020**

**CONFINÉ , OUI...
MAIS TOUJOURS
IMPLIQUÉ !**

12 DÉCEMBRE
Emportez votre
«Repas d'entre les Fêtes»



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Bulletin de commande de Repas d'entre les FêteS

Cotisation 2021

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2021

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](https://www.nibev.be/BE76068219711895)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Dans ce numéro

Commande de repas d'entre les FêteS	p. 2
Cotisation 2021	p. 3
Courrier laïque de décembre 2020 - Des infos... sans activités !	p. 4
Confinement - « Le Courrier Laïque » vous ouvre ses colonnes	p. 5
- Ah ! ce confinement ! - Yvonne Lepain-Baras	p. 5
- Bonjour à toutes et à tous ! - Christine Aubeye	p. 6
- Un Martien dans le « Royaume de Mariemont » - Joëlle Lartelier	p. 7
- Bonheur ... - Yvonne Lepain-Baras	p. 8
- Comment ai-je vécu mon confinement depuis mars 2020 ? - Dominique Patte	p. 8
Le blasphème : un délit politique plus que religieux.	p. 9
Evolution historique, principalement dans l'espace européen	
Blasphème : pour en dire plus - En Belgique, le législateur ne pénalise pas le blasphème	p. 13
Il y a urgence à éduquer à la liberté d'expression – communiqué du CAL	p. 14
Quizz : Femmes importantes, parfois peu connues	p. 17
Jeudi 17 décembre : Ciné-débat - Le cinéma des résistances : Désobéissance de Sebastián Lelio	p. 20
Synthèse d'articles du dernier numéro du magazine ECHOS DE PICARDIE LAÏQUE : « On ne naît pas raciste, on le devient ! »	p. 22
Une BD à découvrir : un cow-boy dans le coton	p. 28
Quizz « Femmes importantes » : Réponses et commentaires	p. 29
Samedi 12 décembre - « Repas d'entre les FêteS » A emporter ou à livrer	p. 32

Cotisation 2021

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2021

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Covid oblige !

Alors que, lors de notre bulletin de liaison « Le courrier laïque » de novembre, nous annonçons la reprise de nos activités dans le respect des mesures sanitaires, la recrudescence de la pandémie nous amenait à insérer un feuillet pour vous annoncer le report des activités projetées.

Et c'est bien la réalité que nous vivons tous : un confinement plus ou moins assumé, conditions de l'espoir de connaître la fin de cette situation qui bouleverse tous les codes de fonctionnement de notre société.

L'homme n'est pas un animal solitaire... Et il semble qu'il est amené à le devenir.

« **Nenni** » disent les Liégeois, car cette situation n'a pas supprimé toutes les relations professionnelles, amicales, fraternelles ou sociales.

Elle nous a obligé à développer d'autres formes de relation de vie, avec, il faut le reconnaître plus ou moins de réussite, mais espérons que cela ne sera qu'un passage dans l'histoire.

La covid a révélé l'extrême vulnérabilité de notre société en raison de son organisation mondialisée où les biens de première nécessité sont produits dans les pays à faible coût de main d'œuvre créant ainsi une escalade de la pauvreté dans nos pays, nous rendant aussi dépendant des médicaments ou équipements nous permettant de lutter contre la pandémie.

N'oublions pas non plus qu'après la fin espérée de la pandémie, les réalités d'une société ne visant que la course aux profits au détriment de la survie de la planète ainsi que la montée des extrémismes religieux ou autres risquent de nous conduire vers la perte des valeurs humanistes que nous défendons.

Nous ne tombons pas pour autant dans le pessimisme, le défaitisme ou l'alarmisme.

Nous voulons rester conscients du rôle et de la responsabilité que, en tant que laïques, nous avons à tenir afin que les générations actuelles et futures vivent dans un monde où la liberté d'expression et le droit de décider de ses choix de vie ne soient pas brimés par des régimes totalitaires politiques ou religieux.

« Le courrier Laïque », hors de l'annonce d'activités, joue ce modeste rôle de favoriser l'information et la réflexion et de garder le lien.

N'hésitez pas à le faire connaître, aux jeunes et aux moins jeunes.

Yvan Nicaise

Confinement

« Le Courrier Laïque » vous ouvre ses colonnes

Nous avons lancé un appel à nos membres en les invitant à nous envoyer, pour insertion dans notre bulletin de liaison « Le Courrier Laïque » texte, poésie, réalisations diverses ... une manière de partager, en l'absence des contacts habituels au sein de notre maison, quelques moments de leur vie confinée. Merci à Yvonne Baras, Joëlle Lartelier, Christine Aubeye et Dominique Patte pour leur envoi.

N'hésitez pas à alimenter ces pages conviviales par mail ou envoi postal. Rendez-vous au premier numéro de 2021.



Ah ! ce confinement !

Yvonne Lepain-Baras - avril 2020

Quand on a du temps, l'esprit vagabonde :
« Dis maman ... si tu veux, nous pouvons nous occuper du grenier, trier ! »
Aïe, aïe, aïe ... Ce mot tant de fois entendu ! Il fallait y passer !
L'escalier s'est déployé, nous sommes montées.
Et c'est ainsi que le grenier, avec générosité,

nous a tendu les bras. Mais ... Par où commencer ?

Les armoires, les caisses, les étagères, les valises s'offraient à nous.

Et dès que nous avons ouvert tout cela, 70 ans de souvenirs et plus s'en sont échappés.

« Maman, regarde le camion de papa, la casquette qu'il portait à l'Athénée, son costume militaire... »

Et ici, tes poupées et leur lit !

Tu veux encore les garder ?

Et là, Mario ! Je le tire, je le reconnais ! Je pourrais le restaurer ?

- Voilà la caisse de tes petits vêtements et tes premières bottines
- Tu les as encore ? Que contient cette malle en bois ?
- C'est celle de Bonne-maman quand elle était pensionnaire à l'Ecole Normale.
- Mes peluches ! C'est pas vrai !
Avec ta robe de mariée !
J'aimerais la reprendre !
- En moi-même, c'est tout ce que je souhaiterais. Lol (nouveau mot !!)
- Ici, chouchou, c'est l'armoire aux livres ! Celui-ci, j'aimerais le relire car je l'ai tant aimé !

Oh là ! la souris est passée par ici !
Et les chansons que mes parents chantaient :
Je t'ai donné mon cœur...
Reviens, veux-tu...
Dins les rouelles... Oh là là, « ça me bouleverse ! »

Et ceci, et cela...

Et par ci et par là...

Et pourquoi ?

Et comment ?

Et tu te rappelles ?

Et tu te souviens ?

Que de rires, que de larmes, de nostalgie et de bonheur nous avons partagés dans ce grenier, à deux, ma choute et moi !

Nous étions hors du temps, loin du confinement !!

P.s. : mon grenier s'est vidé mais celui de ma chérie est « comblé »... et tout classé !

Bonjour à toutes et à tous !

Christine Aubeye-octobre 2020

L'idée de me lancer de nouveaux défis m'est venue durant le confinement.

Un moyen de continuer à avancer tout en restant chez soi !

Premier défi : la couture !

Je me suis mise à la couture (en utilisant la machine à coudre de maman).

Les magasins étant fermés, où trouver du tissu ? En effet, il était difficile de passer commande par internet : les fournisseurs n'arrivaient pas à suivre les demandes !

J'ai donc puisé dans le stock de draps pour commencer par réaliser une housse de couette (grand patchwork).



Puis, je me suis lancée dans la confection de vêtements (notamment une petite veste en dentelle, en utilisant 3 anciennes mantilles) !

Deuxième défi : composer un pull jacquard, en utilisant des restes de laine.

Troisième défi : créer un petit jardin potager avec des tomates, salades, pommes de terre, haricots verts, courgettes, persil, ciboulette...

Une autre occupation a été d'essayer de traduire en peinture ce confinement en pensant à ceux qui habitent dans des immeubles tours.

Un Martien dans le « Royaume de Mariemont »

Texte et dessin de Joëlle Lartelier

En ces 299 jours de l'an 2020, un Martien a fait son apparition au cœur du Royaume de Mariemont.

Cet être étrange, longiligne, vêtu couleur de feuilles d'automne triste, se baladait sur les chemins enchevêtrés du domaine.

Sa tête énorme et cagoulée, son masque impressionnant par les proéminences de part et d'autre dudit visage, le regard impassible fixé sur l'horizon, il marchait d'un pas allongé et rapide s'imaginant sans doute que s'il n'avancait pas, le monde s'écroulerait autour de lui.

Il tenait dans sa main gauche un gigantesque sac de plastique transparent tenu ouvert par un grand cercle de mystères. À l'intérieur, se bouscuaient boîtes de conserves, papiers souillés et d'autres objets plus hétéroclites inconnus...

Dans sa main droite, prolongeant son bras, une pince « attrape-tout » fouettait, de droite à gauche, l'air devant lui, comme si celle-ci pouvait sentir et deviner les particules invisibles et inconnues aux yeux de cet étrange et mystérieux individu.

Que cherchait-il exactement ?

Mounia, ma chienne, revint sur ses pas, tourna autour de moi comme à chaque fois qu'une silhouette obscure montre le bout de son nez.

Nous nous sommes arrêtées.

Nous avons regardé cette apparition inhabituelle dans cet environnement automnale. Et, la pluie s'est mise à tomber.

L'« homme » disparut comme il était venu.

Où était-il ?

Où allait-il ?

Je n'avais pas mon « GSM » pour le prendre en photo...

mais si un jour vous croisez dans le « Royaume de Mariemont » cet être étrange et mystérieux, demandez-lui d'où il vient, peut-être qu'il aura la solution pour nous sauver de ces mauvais moments que nous passons sur Terre... qui sait... !



Bonheur ...

Yvonne Lepain-Baras-octobre 2020

Fripounet, sur la tablette, perché, tendait la tête aux caresses.

La pluie avait mouillé son pelage.

Et du coup, avec soin et grands coups de langue, lissait sa toison grise.

Il ronronnait d'aise et plissait ses yeux doux.

Et parfois, repliant ses pattes de devant, ressemblait à un sphinx sous le soleil couchant.

Le bonheur était là sous la forme d'un chat.



Comment ai-je vécu mon confinement depuis mars 2020 ?

Dominique Patte

Tout d'abord, le confinement m'a enfin autorisée à me reposer, à procrastiner, après avoir eu une « bronchite (?) » en février (à un moment très opportun où pendant 2 semaines, je n'ai rencontré personne, ce qui tombait bien au cas où cela aurait été la Covid), et qui m'a laissée sur les genoux, épuisée au moindre mouvement. J'ai donc passé les premières semaines à dormir, me reposer puis encore dormir.



Ensuite, petit à petit, le jardin m'a appelée et comme les bourgeons et les fleurs, mon énergie a commencé à éclore, mes doigts se sont enfoncés dans la terre, j'ai planté, nettoyé, taillé et je me suis émerveillée de chaque pousse nouvelle, de chaque fleur, de chaque oisillon ou chenille. J'ai beaucoup moins apprécié la pullulation des rats, vite devenus reproducteurs.

Entre deux feuilletons meurtriers suffisamment intéressants que pour voir le début, m'endormir puis voir et comprendre la fin, j'ai commencé à lire des articles divers : philosophie, histoire, culture, art... Et j'ai beaucoup apprécié agrandir quelque peu ma culture générale et ma réflexion. Et j'ai apprécié la vraie liberté : la liberté d'être soi quelles que soient les circonstances, les privations, les obligations, les masques ou les virus... J'ai beaucoup pensé à la conférence que j'ai donnée à « Les Lundis du Préau » sur la liberté en camp de concentration. Nous en sommes loin et pourtant, que de rouspétances de lèse-liberté j'entends. Voilà un thème à réfléchir en profondeur...

J'ai encore envie de vous dire : merci d'être en lien par ce Courrier laïque, j'ai envie de vous revoir. Prenez soin de vous. A bientôt.

**Le blasphème : un délit politique plus que religieux.
Evolution historique, principalement dans l'espace
européen
(résumé de l'article du site Herodote.net)**

Le blasphème (injures impliquant Dieu et ses saints) et le sacrilège (profanation d'objets sacrés) n'ont jamais été formellement réprimés par l'Église catholique. C'est seulement à la fin du Moyen Âge et à partir du XVI^e siècle, avec l'émergence des États nationaux, que les gouvernants ont vu l'intérêt d'instrumentaliser ces délits à des fins personnelles ou politiques.

Depuis la fatwa lancée en 1989 contre l'écrivain britannique Salman Rushdie, le blasphème est remis en cause en Occident par des extrémistes musulmans. Sa dénonciation a pris de l'ampleur avec la publication des caricatures de Mahomet au Danemark, l'attentat contre Charlie Hebdo à Paris en 2015 et l'« affaire Mila », du nom d'une adolescente lyonnaise persécutée pour avoir laissé échapper en 2019 quelques considérations malveillantes sur l'islam sur sa page Facebook.

(NDLR : En France, le 8 octobre dernier, l'assassinat par un jeune homme de 18 ans d'un professeur d'histoire qui avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves lors d'un cours sur la liberté d'expression est considéré comme le comble de l'horreur.)

Du péché moral au crime juridique

Le délit de blasphème prend tout son sens avec l'apparition du christianisme et les notions de « parole divine » et de « vérité révélée ». Il trouve son fondement dans le Notre Père (« Que ton Nom soit sanctifié »). On rencontre les premières dispositions législatives contre le blasphème dès le VI^e siècle, dans le code Justinien. Elles condamnent les blasphémateurs au « dernier supplice », c'est-à-dire la peine capitale. Mais cette prescription ne sera pour ainsi jamais appliquée avant la fin du Moyen Âge, mille ans plus tard.

De fait, jusqu'au XV^e siècle, les exemples de punition demeurent rares et limités (sauf dans le cas d'hérésie avérée). Preuve de cette relative indulgence : les pénitentiels médiévaux traitent peu du péché de blasphème. Le plus fameux, le *Medicus* de Burchard de Worms, peu après l'An Mil, recommande seulement 7 à 25 jours de jeûne au blasphémateur !

Le blasphème est toléré quand il vise la critique sociale et même encouragé lorsqu'il est adressé au Diable !



En France, le premier roi à légiférer sur le blasphème est Louis IX (Saint Louis). D'une part parce qu'il veut renforcer l'autorité de l'État et donc mieux surveiller les moeurs de ses sujets, d'autre part parce qu'au moment où les États francs de Palestine succombent sous les assauts musulmans et où lui-même s'apprête à partir en croisade, il veut se concilier les faveurs du ciel en sanctionnant les blasphémateurs mais aussi les juifs.

L'absolutisme et la répression du blasphème

À partir du XV^e siècle et de la Renaissance, en Europe, l'affirmation de la monarchie absolue et les dissensions religieuses vont transformer le blasphème et l'insulte envers Dieu et la religion en crime politique et « crime de lèse-majesté ». La première ordonnance royale sur les blasphèmes est lancée par Louis XII en 1510, afin de rendre hommage à Dieu de ses conquêtes italiennes. Elle rétablit des mutilations (lèvres, langue) à partir de la sixième récidive. À mesure que s'affirme la monarchie de droit divin, le blasphème se confond avec la critique du roi et de ses ministres.

En Espagne, l'Inquisition conserve le droit de poursuivre le délit de blasphème et en fait un instrument de la lutte contre les hérétiques et notamment les Morisques et les « conversos », musulmans et juifs faussement convertis au catholicisme.

Les pays protestants ne sont pas en reste dans la guerre contre le blasphème, d'autant qu'ils ont fort à faire pour lutter contre la multiplication de sectes dissidentes.

L'Angleterre partage avec les autres monarchies l'obsession du blasphème. Dès la reprise en main du pays par l'armée de Cromwell, deux longues ordonnances du Parlement, destinées à poursuivre blasphémateurs et hérétiques, sont votées. Elles prévoient des peines allant jusqu'au bannissement et à la peine de mort.

Si ce lourd arsenal répressif est assoupli avec la restauration de la monarchie, un nouveau Blasphemy Act est adopté en 1698, cette fois à l'encontre d'une nouvelle figure emblématique du blasphème : le sceptique ou l'athée, à savoir le libertin.

Le blasphème sécularisé par les Lumières

Au siècle des Lumières, le doute s'installe. Dans une société encore profondément chrétienne mais en voie de sécularisation, le délit de blasphème apparaît comme un crime sans victime, autrement dit un crime « imaginaire ».

Malheureusement, les choses ne se passent pas aussi simplement. Le blasphème, toujours en théorie sanctionné par la peine de mort, devient une arme aux mains des plaideurs. Une dénonciation bien placée et hop, on se débarrasse de son adversaire !

Mais l'affaire la plus mémorable de toutes est celle du chevalier de la Barre, un libertin de 19 ans accusé d'avoir avec ses amis, à Abbeville, lacéré un crucifix en bois, refusé de se découvrir devant la procession du Saint Sacrement et chanté des couplets licencieux. Le chevalier est condamné à mort et sa grâce est rejetée. Il est torturé et exécuté le 1er juillet 1766. Après ce procès de trop qui révolte les esprits éclairés, personne ne sera mis à mort pour blasphème en France.



Dès qu'éclate la Révolution, les députés de la Constituante posent le principe de la liberté d'expression dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Article X : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

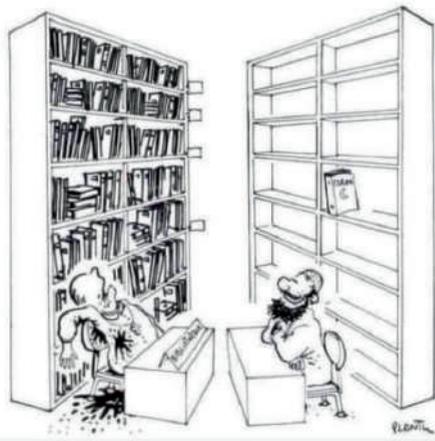
Dans plusieurs autres monarchies d'Europe occidentale, le délit de blasphème va demeurer en vigueur, quoique non appliqué, jusqu'à la fin du XXe siècle.

Alors qu'une réintroduction du délit de blasphème dans le droit français semblait impensable, la question est réapparue à la fin du XXe siècle, du fait de menées séditeuses au sein de la population issue de l'immigration musulmane. Ces menées font suite à la révolution islamiste iranienne qui a excité le ressentiment des foules musulmanes à l'égard de la modernité occidentale et relancé le djihad contre les « mécréants » (chrétiens).

Le blasphème en pays d'islam

Le monde islamique est tout sauf homogène. À la majorité sunnite s'opposent différentes confessions rivales, dont les chiites, que les sunnites ont parfois peine à considérer comme de véritables musulmans.

La question la plus épineuse demeure celle de la représentation de Mahomet, actuellement interdite, même si des portraits du prophète ont existé, notamment dans le monde chiïte. Dans les années 1980, on pouvait encore trouver par exemple des images de Mahomet sous forme d'affiches à vendre sur les marchés iraniens !



Si l'État saoudien, wahhabite, a détruit plus de 98% de son patrimoine historique en raison de son iconoclasme (prohibition des images), il est difficile d'en retrouver la raison théologique arrêtée. En islam, le savant est avant tout juriste et les interprétations propres à de multiples jurisprudences.

Très tôt donc, de façon similaire à l'Europe des Temps modernes, les gouvernants musulmans ont vu dans les déviances religieuses et les blasphèmes, y compris les injures venant d'un chrétien, des atteintes à la religion et, plus grave encore, à la cohésion de l'État. C'est pourquoi le blasphème peut être puni de mort.

Le bouddhisme aussi

Au royaume de Thaïlande, on ne plaisante ni avec le roi ni avec la religion d'État, le bouddhisme. Les touristes sont invités à la bienséance dès leur sortie de l'aéroport de Bangkok avec une grande pancarte affichant « Buddha is not for decoration – Respect is common sense »

Source : Herodote.net

Cet article doit beaucoup à l'essai de l'historien Jacques de Saint Victor, *Blasphème, Brève histoire d'un « crime imaginaire »* (Gallimard, 2016).

Yvan Nicaise

Samedi 12 décembre

« Repas d'entre les Fêtes » à emporter

Plus d'infos en page 32

Merci de soutenir notre Maison de la Laïcité

Formulaire de commande en page 2

Blasphème : pour en dire plus

En Belgique, le législateur ne pénalise pas le blasphème

Les restrictions à la liberté d'expression sont strictement encadrées par la loi : la diffamation, l'injure au Roi ou l'incitation à la haine sont ainsi passibles d'être condamnables. Il est donc permis de critiquer des idées, de les brocarder, à la seule condition, très juste, de ne pas s'en prendre aux individus pour ce qu'ils sont. Ce n'est malheureusement pas le cas dans d'autres pays européens, dont une douzaine d'États membres disposent encore de lois permettant de punir le blasphème ou l'« injure religieuse ». Or, à bien y regarder, le blasphème n'a de sens que pour un croyant qui critiquerait sa propre religion.

Le point de vue laïque

La recrudescence des législations condamnant le blasphème, y compris en Europe et dans les instances internationales, va de pair avec les projets de reconfessionnalisation de la société. Dans cette logique, les religions pensent pouvoir influencer sur les normes de l'espace public alors que la laïcité entend limiter leur pouvoir à la sphère privée.

Retour dans le temps : mai 2011 dans notre maison de la Laïcité



Exposition « Sacrilège ! la religion satirisée »

Conférence « Le blasphème : du péché au crime »

par Anne Morelli

Il y a plus de 9 ans, nous écrivions dans « Le courrier laïque » d'avril et de mai 2011 (consultables sur notre site) :

« Cette exposition a pour but de sensibiliser à la nécessaire liberté d'expression.

La notion de blasphème semble revenir en force et le recours à la sphère juridique est même évoqué, voire utilisé dans certains pays.

Notre Maison de la Laïcité a souhaité s'inscrire dans le courant de ceux qui refusent le retour en force du « politiquement correct ».

Lors d'un interview d'Anne Morelli, préalable à notre conférence, elle déclarait notamment : « *Nous sommes un des rares pays au monde où il n'y a pas de législation qui condamne le blasphème. Mais cet état de fait est régulièrement remis en question. En Angleterre, par exemple, la législation permettait de rire de toutes les religions... sauf de l'anglicane. Aujourd'hui, la tendance serait plutôt à ajouter des religions à la liste de celles dont il ne faut pas rire plutôt que le contraire ; c'est notamment le cas depuis la présence plus importante de la communauté musulmane en Europe, avec l'idée qu'il ne faut pas offenser une minorité à protéger* ».

9 ans après, nos craintes se sont confirmées.

Les attentats extrémistes religieux se sont développés autant en Europe que dans le reste du monde.

Il suffit de consulter la liste des attaques islamistes sur le site Wikipédia pour en mesurer l'ampleur.

Ces attaques terroristes islamistes sont perpétrées par les membres de diverses organisations fondamentalistes dans le cadre du djihad qu'elles mènent dans le monde entier.



En France, le 8 octobre dernier, l'assassinat par un jeune homme de 18 ans d'un professeur d'histoire qui avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves lors d'un cours sur la liberté d'expression est considéré comme le comble de l'horreur.

Au-delà de la lutte contre tout extrémisme, la Maison de la Laïcité, comme toutes les associations laïques fédérées au sein du Centre d'Action Laïque en appelle à l'urgence d'éduquer en tout lieu à la liberté d'expression.

Yvan Nicaise



**Extrait du communiqué du
CAL
5 novembre 2020**

L'assassinat de Samuel Paty en France suscite une immense émotion et un réveil des consciences : la liberté d'expression est en danger, menacée par un terrorisme qui se réclame de l'islam. Il faut faire front, lutter ensemble contre cette menace, et défendre la liberté d'expression. Mais celle-ci ne signifie pas dire n'importe quoi et n'importe comment. Vandaliser la mosquée de Liège, en placardant ses murs de caricatures de Mahomet, comme ce fut le cas le 3 novembre dernier, ne fera pas progresser les esprits, car le message décodé par la communauté locale est clair : c'est, pour elle, un rejet des musulmans qui habitent ce quartier. Nous ne nous prononcerons pas sur la question de l'enseignant de Molenbeek suspendu de ses fonctions, puisqu'une procédure est en cours, et, qu'à raison, les circonstances à l'origine de cette procédure n'ont pas été rendues publiques. Mais la difficulté de faire de la liberté d'expression un instrument d'émancipation et d'ouverture aux autres est évidente.

Le Centre d'Action Laïque souhaite donc réaffirmer tout à la fois l'importance de cette liberté et la nécessité de sa maîtrise : c'est le sens du travail de l'enseignant.

Éduquer à la liberté d'expression : Pourquoi ?

La liberté d'expression fait partie des missions de l'enseignement. En effet, comme le rappelle le Décret Neutralité de 1994 : « L'école de la Communauté éduque les élèves qui lui sont confiés au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant qui s'imposent à la Communauté. Elle ne privilégie aucune doctrine relative à ces valeurs. Elle ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Elle a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes qui lui permettent d'exercer librement ses choix. Elle respecte la liberté de conscience des élèves. »



Car la liberté d'expression compte parmi ces libertés démocratiques qui sont menacées. Éduquer à son exercice et à ses limites, notamment sur les réseaux sociaux, est un enjeu fondamental pour la société de demain. Il convient de rappeler que la liberté d'expression est limitée éthiquement par les restrictions que

chacun se fixe librement et juridiquement par des restrictions qui s'appliquent à chaque citoyen.

Que faire ?

Pour le Centre d'Action Laïque, les différents éléments démontrent la nécessité urgente de :

- Intégrer davantage les questions qui touchent aux valeurs fondamentales de nos démocraties à la formation initiale et continue des enseignants, afin que ceux-ci aient une connaissance et une compréhension, en profondeur, des enjeux liés à la liberté d'expression et aux enjeux démocratiques en général. C'est une condition nécessaire à la construction de ce lien de confiance.
- Renforcer l'approche liée aux valeurs au sein de l'école. Par exemple, en ne considérant pas les enseignants de philosophie et citoyenneté comme des enseignants de seconde catégorie.
- Garantir une réelle mixité dans les écoles. La rencontre de l'altérité, la découverte de la différence et la confrontation des idées ne sont possibles que si l'école garantit une mixité sociale, économique et culturelle.
- Redéfinir la place des parents au sein de l'enseignement.
- Renforcer la formation initiale et continue des professeurs de philosophie et citoyenneté et la mise en place d'une inspection opérationnelle pour ces cours.
- Le passage obligatoire de cours de philosophie et citoyenneté à 2 heures pour tous les élèves, tous réseaux confondus.

Centre d'Action laïque

Samedi 12 décembre

« Repas d'entre les Fêtes » à emporter

La situation sanitaire ne laisse pas la possibilité de partager ce traditionnel repas, moment convivial avant les fêtes de fin d'année.

De plus, les bénéfices de nos divers repas nous permettent de dégager une partie des sommes couvrant les dépenses non prises en charge par les subsides qui nous sont allouées.



Consultez le menu en page 32

Merci de soutenir notre Maison de la Laïcité

Formulaire de commande en page 2

Quiz : Femmes importantes, parfois peu connues

Lorsque l'on parle de femmes célèbres, les noms de Marie Curie, Simone Veil, Frida Kahlo, Simone de Beauvoir, Rosa Luxembourg... nous viennent à l'esprit. Et pourtant, bien des femmes ont joué, depuis des siècles, un rôle important en marquant l'évolution, l'émancipation de notre monde sur le plan scientifique, politique ou social.

Vous les connaissez peu, ou pas.

Petit quizz pour les découvrir.

PS : Ne vous étonnez pas si votre résultat de ce quizz est assez nul.

Avant de le préparer, j'étais nul aussi !

Yvan Nicaise

Question n°1

- Qui était Trotula de Salerne ?
 - La pionnière de la gynécologie
 - La première femme aviatrice
 - Une chanteuse lyrique

Question n°2

- Jeanne Barret, née en 1740, était botaniste. Quelle réalisation l'a rendue célèbre ?
 - Elle a collecté plus de 10 000 espèces de fleurs différentes
 - Elle est la première femme à avoir fait le tour du monde
 - Elle a inventé l'engrais chimique

Question n°3

- Hedy Lamarra était une actrice iconique de l'âge d'or d'Hollywood. Mais elle avait également une autre corde à son arc :
 - Elle a repeint le plafond d'une cathédrale à New York
 - Elle était cheffe cuisinière d'un grand restaurant le soir
 - Elle a inventé le principe de transmission utilisé aujourd'hui pour le GPS et le WIFI

Question n°4

- Qui a dit "Une femme libre est exactement le contraire d'une femme légère." ?
 - Frida Kahlo
 - Niki de Saint-Phalle
 - Simone de Beauvoir

Question n°5

- Katia Krafft a d'abord été professeure avant de poursuivre sa vocation. Quelle était celle-ci ?
 - Volcanologue
 - Chimiste
 - Pilote de ligne

Question n°6

- La pionnière du journalisme d'investigation, Nellie Bly, s'est fait passer pour une malade afin d'infiltrer un hôpital psychiatrique. Quel autre exploit a-t-elle réalisé ?
 - Elle est partie vivre un an avec des loups
 - Elle a fait le tour du monde en 72 jours
 - Elle s'est fait passer pour un homme et a vécu parmi des pirates

Question n°7

- Quelle révolutionnaire française est l'auteur de la "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne" ?
 - Mary Wollstonecraft
 - Charlotte Corday
 - Olympe de Gouges

Question n°8

- Mae Carol Jemison a joué dans un épisode de la série Star Trek. Elle est cependant connue pour une autre raison :
 - C'est la première femme à avoir couru le marathon
 - C'est la première femme à être élue à l'Académie des sciences
 - C'est la première femme noire à avoir voyagé dans l'espace

Question n°9

- La Grande Bretagne a institué depuis 2009 la Journée Ada Lovelace. Mais qu'a-t-elle inventé ?
 - Le premier programme informatique
 - L'essuie-glace
 - La machine à calculer

Question n°10

- Margaret Hamilton a joué un rôle important dans la conquête de la lune
 - Elle est la créatrice du design des vêtements de confort des astronautes
 - Elle est la principale ingénieure en logiciel du projet Apollo
 - Elle a préparé le programme de gestion diététique des astronautes

Question n°11

- En octobre 1917, Komako Kimura, se rend à New York pour :
 - Être la première suffragette japonaise
 - Protester contre la révolution bolchevique
 - Pour défendre la gastronomie japonaise

Question n°12

- Qui était Agnodice ?
 - Une prêtresse d'un temple égyptien
 - La première femme médecin et gynécologue
 - La première femme qui a affiché publiquement son agnosticisme

Question n°13

Jocelyn Bell (1943-) Astrophysicienne britannique, elle a découvert le premier pulsar, une étoile à neutrons. Elle :

- A été décorée de l'ordre de la jarretière
- A reçu le prix Nobel
- N'a pas reçu le prix Nobel

Question n°14

Hélène Keller, conférencière et militante politique américaine, aveugle et sourde, a été :

- Une astronaute
- Classée meilleure sommelière mondiale en 1952
- La première femme handicapée à obtenir un diplôme universitaire

Question n°15

Barbara Strozzi (XVIIème siècle) chanteuse italienne, a difficilement pris sa place parmi les artistes de cette époque. Elle était :

- Une transgenre connue
- La première compositrice professionnelle
- La maîtresse du Pape Innocent XI

Question n°16.

Clémence Royer a traduit en français :

- L'origine des espèces de Charles Darwin.
- L'ensemble de la série Harry Potter
- Justine ou les malheurs de la vertu.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



"MAGNIFIQUE" "REMARQUABLE"

IndeWire

SCREENPLAY

"UN SUCCÈS" "PUISSANT"

Misery

MagDoc

RACHEL
WEISZ

RACHEL
MCADAMS

ALESSANDRO
NIVOLA

DÉSOBÉISSANCE

PAR LE RÉALISATEUR DE "UNE FEMME FANTASTIQUE"
OSCAR® DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER

JEUDI
17
décembre
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit

pour les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a
7140 Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

En raison des décisions sanitaires liées au confinement, il est possible que cette activité programmée ne puisse être assurée. Informez-vous avant la séance au numéro 064/44.23.26 ou au 0497/46.34.93

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 17 décembre à 19 heures 30



DESOBEISSANCE

un film de Sebastián Lelio

(Grande-Bretagne, USA, Irlande 2017)

Elles sont deux, l'une a fui sa communauté, l'autre est restée et s'est mariée avec leur meilleur ami. Ils étaient toujours ensemble tous les trois : Ronit, fille unique du Rabin, Estit et Dovid ses meilleurs amis. Ronit revient des années plus tard car le Rabin, son père est décédé. Elle ne fait plus partie de la communauté, elle ne veut pas porter la kippa et se soumettre aux règles de la communauté. Le Rabin n'a rien laissé à sa fille, il lègue tout à la synagogue et a fait de Dovid, son fils spirituel qui va logiquement prendre la relève. Mais le retour de Ronit va perturber beaucoup de choses et beaucoup de vies...

« Désobéissance » force le respect par sa dignité constante. Le but n'est pas de critiquer la communauté juive orthodoxe mais plutôt de montrer les dérives du communautarisme et surtout de s'intéresser à la manière dont les personnages peuvent s'émanciper d'un cadre établi.

Le scénario ne changerait pas si on remplaçait cette foi par l'Islam ou le catholicisme. Le propos de fond reste universel, soit le droit à sa liberté, à l'amour et à son libre arbitre. (Critique d'un spectateur).

Avec une belle empathie pour ses personnages et une mise en scène délicate, Sébastián Lelio explore à merveille les tourments de l'âme. Il est servi par l'interprétation remarquable de ses actrices. (Télé 2 semaines).

Il y a une vraie poésie qui se dégage de chacune des images et également une grande sensualité.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz

Inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Synthèse d'articles du dernier numéro du magazine ECHOS DE PICARDIE LAÏQUE « On ne naît pas raciste, on le devient! »

Les objectifs de cette synthèse est de vous inviter à découvrir des articles que, trois fois par an, le CAL-Picardie Laïque vous propose.

Vous pouvez consulter l'intégralité de ces articles sur le site www.picardie-laïque.be dans l'onglet « Publications »*.

La suite des articles sera également synthétisée dans notre prochain Courrier Laïque.

Sophie Bultot

Permanente à la ML de Morlanwelz

UNE HISTOIRE DU RACISME, un article de Vincent Dufoing - Directeur de Picardie Laïque

Comme nous le rappelle Vincent Dufoing, la discrimination à l'égard de l'Autre est aussi vieille que l'humanité. L'esclavagisme durant l'Antiquité illustre déjà les inégalités entre groupes humains. L'antijudaïsme, haine alimentée via la lecture de la Bible par les chrétiens au Moyen Age, évoluera lentement jusqu'à l'antisémitisme virulent de la fin du 19^{ème} siècle, et au nazisme du 20^{ème} siècle.

L'émergence du racisme se situe au 15^{ème} siècle en Europe, siècle des grandes découvertes géographiques. On peut énumérer chronologiquement la déportation d'Africains par les Européens vers l'Amérique, l'esclavagisme en France (aboli définitivement en 1848), le colonialisme belge sous Léopold II, le racisme du 20^{ème} envers les travailleurs immigrés maghrébins, italiens, portugais, polonais, turcs, sans oublier les roms.

A proprement parler, le mot « race » apparaît au 16^{ème} siècle et renvoie au lignage. Pour les chrétiens, l'humanité doit être une famille unique. Tout se complique lorsque la théorie de l'évolution de Darwin fait son apparition au 19^{ème} siècle. Elle inspire l'Anglais Herbert Spencer qui craint une dégénérescence sociale suite au mélange entre races inférieures et races supérieures. Le racisme a généré un nombre record de génocides : les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes, les prisonniers politiques, les homosexuels, les handicapés, les Tutsis, etc.

Aujourd'hui, rien n'est gagné. Le scandale du meurtre de George Floyd par un policier blanc illustre encore le racisme anti-noir dans une partie des Etats-Unis. Le 20^{ème} siècle a pourtant vu émerger une lutte contre le racisme, entre autres grâce au travail d'objectivation d'historiens et juristes internationaux et débouchant sur des lois et dispositifs antiracistes. Néanmoins, au vu de la montée des partis d'extrême-droite, force est de constater que cela n'aura pas suffi.

COLONISATION ET ESCLAVAGISME : UN RACISME EXTREME : COMMENT LES DESCENDANTS PEUVENT-ILS S'EN SORTIR ?, un article de Boris Cyrulnik, neuropsychiatre français.



Au départ, il s'agissait de colonies de survie. Ainsi, on a vu qu'un groupe humain – les protestants d'abord – chassé de son pays est parti s'installer au Québec ou ailleurs. Ensuite il y a eu les colonies qui voulaient imposer par la guerre leur appropriation d'un territoire. Quand les colons arrivaient dans un pays, il y avait déjà une culture avec des valeurs morales, des dieux et une économie. Ils ont détruit tout cela avec une extrême violence mais sans toujours en avoir conscience puisque, pour eux, ils le faisaient au nom de la morale et au nom du bien. Cette violence a laissé des traces, tout ce qui est transmis aux enfants des groupes colonisés, c'est le chaos. Grâce aux découvertes de la science, on se rend compte que les enfants se développent avant la parole,

biologiquement, dans le malheur de leurs parents.

Si on veut déclencher un processus de résilience (renaître de sa souffrance) chez les descendants d'esclaves, cela doit passer par le récit. Or, pour les colonisateurs, il n'y a pas d'autre, il n'y a que leurs intérêts personnels. Il faut arrêter la transmission du malheur à travers les générations, sinon elle continuera puisque les parents n'ont plus de traditions familiales, sont coupés de leurs racines.

Comment faire pour se remettre, se reconstruire après un immense trauma de vingt millions de personnes pour l'Amérique et vingt-deux millions pour le Maghreb ? Soit quarante millions de personnes pendant quatre siècles de destructions répétées constamment et à chaque génération ! Qu'est-ce qui permet aux descendants d'esclaves de reprendre non pas leur développement - puisqu'ils ne seront plus Africains - mais un autre développement ? Plutôt que la stratégie proposée par les colonisateurs - « Mais c'est fini tout ça. Vous êtes gentils. Regardez la Case de l'Oncle Tom. Vous voyez comme il est gentil »! - qui met de côté le traumatisme vécu, il y a la stratégie de la résilience qui consiste à analyser, comprendre ce qui s'est passé et voir comment on peut reprendre un autre bon développement.

Lorsqu'on est prisonnier de la mémoire, on tient des discours du type « Moi, j'ai été un enfant d'esclaves et je serai donc un enfant d'esclaves, je me révolte constamment, maladroitement. J'ai la haine ». Les traumatisés répondent à ce qui s'est passé qui n'est pas forcément exprimé aujourd'hui par les descendants de blancs. Ceux-ci se transforment en base de sécurité. « Si moi, blanc, je me sens jugé par vous parce qu'il y a des siècles mes ancêtres ont été à l'origine de cet incroyable crime contre l'humanité durant des siècles, des générations, je vais être sur la défensive ».

Il est nécessaire de faire des rencontres où on va s'expliquer, comme cela a été fait en Afrique du Sud et au Chili. « Voilà, un immense crime a été commis. On voudrait se sortir de ce passé accablant mais pour ça, il faudra raconter nos récits, nos récits partagés ». Il faut s'expliquer historiquement, politiquement sans que l'un mette l'autre sur la défensive.

Ensuite, les récits collectifs peuvent se réaliser. Ce sont les historiens, les cinéastes, les romanciers, les essais philosophiques, les essais psychologiques qui doivent mettre en place le récit collectif que l'on va proposer aux enfants. Ainsi, l'enfant se développera en se disant : « Ce que je pense, ce qu'on a dit dans ma famille concorde avec ce que j'entends et je vois au cinéma, à l'université, à l'école. Je ne suis pas réduit à ma condition de descendant d'esclaves, j'ai aussi la possibilité de devenir un être humain à part entière ».

En conclusion, ce que propose la résilience n'est pas une attitude mais plutôt un choix : ou bien on reste prisonnier du passé ou bien on cherche comment faire pour s'en libérer. Mais s'il y a un degré de liberté, il y a aussi un degré de responsabilité. Nous sommes tous, individuellement, responsables de la construction sociale.

LES SCORIES DU PASSE COLONIAL, interview croisée d'Elikia M'Bokolo (historien congolais spécialiste de l'histoire sociale, politique et intellectuelle de l'Afrique) et **Julien Truddaïu** (chargé de projets à l'ONG coopération-éducation-culture) réalisée par **Stéphane Mansy** en avril 2020 en vidéoconférence.

Stéphane Mansy :

Quand on évoque les scories du passé colonial et les stigmates encore bien ancrés dans le regard condescendant occidental-centré sur l'Afrique et ses populations, comment dépasser cette inconsidération psycho-structurelle ?

Elikia M'BOKOLO :



Le fait que les stéréotypes restent présents n'est pas très étonnant : on a l'impression que cela fait 50 ans que c'est terminé. Le problème est qu'il s'agit d'un passé qui ne passe pas car il continue à produire parfois les mêmes formes discriminantes que dans le passé. Dans une grande partie de l'Afrique et en particulier au Congo, cela s'observe au travers de l'économie minière, l'économie agricole, les

échanges culturels, la langue que l'on parle, les livres que l'on lit, les films que l'on regarde, les chansons que l'on écoute, même si la part des musiques et des chansons congolaises est de plus en plus grande.

Pourquoi ? Probablement parce que cela sert à certains et peut-être aussi parce que les autres n'ont pas totalement pris conscience que cette structure existe toujours. Certains en ont pris conscience se contentent de ça car ils ne voient pas comment faire autrement.

Julien TRUDDAÏU :



C'est cela qui est très intéressant d'observer et qui est insupportable à voir aussi aujourd'hui : d'un point de vue colonial, le regard sur l'autre favorise la représentation basée sur des considérations intrinsèquement liées à l'émergence du concept de la « race ». On est passé à quelque chose de plus vaste et, encore une fois, la crise du Covid-19 le montre très bien : la manière dont on traite à la fois les réfugiés, les sans-abris, les personnes défavorisées pendant cette

crise procède de la même manière. C'est toujours ce système - que l'on pourrait qualifier de colonialité - qui envisage les gens considérés comme inférieurs parce qu'ils ont une couleur de peau différente ou parce qu'ils n'appartiennent pas à la même classe que celles et ceux qui dirigent la société.

Je pense qu'en Belgique on est dans quelque chose de plus important que dans d'autres Etats ex-coloniaux qui ont déjà amorcé des réflexions qui n'ont pas encore eu lieu réellement en Belgique pour des raisons qui sont propres au pays.

Stéphane Mansy :

Cette pensée dominante toujours à l'œuvre est-elle une caricature ou une conséquence bien réelle d'une imprégnation historico-racialiste favorisant la négrophobie ?

Elikia M'BOKOLO :

Je pense que c'est une imprégnation qui est réelle et très longue dans la durée. C'est un phénomène qui a duré des siècles, voire un demi-millénaire dans certains pays, et ce constat continue inlassablement. Il y a des blagues caricaturales à la télévision et dans les transports en commun lorsque les contrôleurs entrent et visent en premier ceux qui sont noirs. Cela sous-entend qu'ils sont dans une certaine irrégularité administrative ou en défaut de billet de transport. Cette « stéréotypisation » est très lourde et cela induit que nous avons énormément de mal à construire des choses ensemble et à édifier une lutte convergente, pas seulement en Afrique mais partout dans le monde.

Construire aussi des alternatives au vivre ensemble pour faire en sorte que lorsque il y a un drame ou un choc planétaire comme le Coronavirus, ce ne soit pas l'occasion de voir ressurgir ces stigmates. Et cela, on l'a vu au début de la pandémie : on a observé les plus grandes craintes notamment sur la question : « qu'est-ce que l'Afrique va devenir ? » Pourtant, on voit parfois dans certaines situations complexes que les Africains sont capables de se débrouiller seuls. Il faudrait d'ailleurs mieux les laisser se débrouiller seuls et trouver une réponse appropriée à la situation qu'ils vivent chez eux.

Julien TRUDDAÏU :

Il n'y a qu'à voir ce qui se passe en termes de représentation politique. Combien d'afro-descendants - qu'ils soient du nord ou du sud de l'Afrique - sont présents dans les hémicycles ? Combien sont représentés dans les médias ? Très peu. Et quand ils y sont, ils sont représentés dans des postures qui correspondent aux stéréotypes de la colonisation, c'est-à-dire des sportifs ou des amuseurs publics.

Quand on poursuit les investigations, on se rend compte comme le disent plusieurs études assez sérieuses (comme celle d'Unia), les personnes les plus discriminées en Belgique, que ce soit au nord ou au sud, ce sont les afro-descendants plutôt subsahariens qui sont pourtant les plus diplômés et paradoxalement les plus au chômage.

L'ONU rappelle chaque année à la Belgique qu'elle doit se doter d'un plan national de lutte contre le racisme, via des mesures contre ces discriminations par l'accompagnement d'un certain nombre de processus pour décoloniser les esprits. On est dans un racisme structurel en Belgique qui touche les afro-descendants qui, j'insiste, viennent du nord ou du sud car les Magrébins font aussi partie du continent africain.

Stéphane Mansy :

Dès que le concept de « blanchité » est évoqué par certains antiracistes intersectionnels (intersectionnalité : concept visant à révéler la pluralité des discriminations de classe, de sexe et de race), on sent une levée de bouclier comme s'il s'agissait directement d'une atteinte frontale aux fondamentaux universalistes ? Comment expliquez-vous cette divergence au sein du combat militant de l'ensemble des anti-xénophobes ?

Julien TRUDDAÏU :

Une référence qui me reste en mémoire à chaque fois qu'on parle de « blanchité », d'universalisme, c'est ce qui se passe à l'ONU. Jean Ziegler a écrit un livre qui s'appelle « La haine de l'Occident », il y parle de la haine qui ère dans les couloirs des instances de l'ONU dont les mécanismes sont freinés par cette rancœur coloniale qu'ont les pays du sud parce que le passé colonial n'a pas été correctement géré. Qui est à l'origine des droits de l'homme? Ces déclarations, ces chartres que l'ONU a signées, sont occidentales. Donc, elles parlent très peu culturellement à d'autres personnes qui ont vécu des expériences de colonisation.

Et tout ça resurgit dans nos sociétés, évidemment. Je pense que tant que l'on sera avec des œillères, qu'il n'y aura qu'une seule directive à suivre, il y aura cet universalisme qui touche tous les pays du monde et toutes les personnes du monde, peu importe leur couleur de peau. Je pense qu'on est dans l'erreur. Il faut tenir compte qu'une femme, qu'un homme, ici, là-bas, n'ont pas les mêmes perceptions, les mêmes valeurs culturelles. Mélenchon a beau nous faire de belles phrases sur l'antiracisme en France, il prend une position trop universelle. Parce que le racisme, ce n'est pas quelque chose qui touche uniformément tout le monde. D'ailleurs, en Belgique, la source du racisme qui touche les personnes congolaises, rwandaises, burundaises n'est pas la même que celle qui touche les Marocains. On a un passé colonial pour les premiers et de mise au travail en Occident pour les seconds. Il existe un combat global mais avec des spécificités propres qu'il faut prendre en compte à tout prix.

Elikia M'BOKOLO :

Je pense qu'il faut des pratiques sur le terrain, des actions, une critique permanente. Dans l'enseignement de l'histoire que l'on fait au sein des Etats européens (du Portugal jusqu'à la Pologne en passant par la Russie), tant que ces choses-là ne sont pas mises en lumière, en disant qu'il y a des relations d'exploitations, d'inégalités qui sont structurelles et chargées par les mécanismes de représentations par la couleur, par la notion de « race », on ne s'en sortira pas.

Nous-même en Afrique, avec l'UNESCO, nous arrivons à faire passer l'idée que l'histoire ce n'est pas l'histoire des noirs et des blancs mais c'est l'histoire des hommes et de l'humanité. Avec des pratiques de violence, d'inégalités qui peuvent parfois prendre des couleurs ... mais que cette histoire universelle doit être enseignée de la même manière partout. Sinon, on reproduira des modèles caricaturaux, ce qui handicape les pratiques de solidarité.

Stéphane Mansy :

Pour les afro-descendants, décoloniser l'espace public procède d'un travail historique de recontextualisation des symboles coloniaux ou s'agit-il d'une réhabilitation collective nécessaire face aux meurtrissures indélébiles d'un peuple ayant vécu la ségrégation, les humiliations, les tortures et les massacres ?

Elikia M'BOKOLO :

On voit que dans la plupart des villes européennes, peut-être plus particulièrement dans toutes les villes belges, l'imagerie coloniale est très présente. Faut-il effacer tous les noms, les changer ? Pour que les gens sachent ce qu'il en est, il faudrait probablement clarifier que la rue unetelle représente ceci, la statue unetelle représente tel personnage historique et que ce passé a contribué aussi à construire ce qu'est la Belgique aujourd'hui. J'entends souvent dire que « c'est du passé ! » Mais non ! Les gens ont toujours dans la tête qu'on ne peut pas enlever la statue équestre du Roi Léopold II. Il faut la laisser pour montrer qui était ce roi à la fois bien par rapport aux Belges, au Congo et par rapport à l'histoire de la colonisation. Pourtant c'est l'un des personnages les plus sanguinaires de la colonisation.

Julien TRUDDAÏU :

On aura toujours à faire le travail en scolarité et le travail politique, ce racisme structurel à mettre à terre. La contextualisation se fait à trois niveaux. Le premier est de faire redécouvrir le lien politique que cet espace public entretient avec les citoyens. Rappeler que les personnes que des noms des rues honorent seraient condamnées aujourd'hui haut la main pour leurs agissements.

Par ailleurs, il ne faut pas s'imaginer que le nom d'une rue est quelque chose d'inoffensif car quand j'écris à quelqu'un, j'écris sur l'enveloppe le nom de la rue où il réside « Rue du Commandant Lemaire », « Avenue Général Jaques », autant de meurtriers de masse que l'on honore ne serait-ce qu'usuellement tous les jours ... Et donc, proposer un rééquilibrage, c'est ouvrir de nouvelles perspectives historiques : quelques résistants politiques et philosophiques à la colonisation en Belgique dont on a complètement effacé le nom dans les livres d'histoire sont à remettre en lumière.

Et enfin, troisième point, je pense qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne devraient plus être présentes et honorées dans l'espace public au vu de ce qu'ils ont fait dans le passé. Je pense notamment au buste du Général Storms qui trône encore à deux pas des institutions européennes, sans que tout ça ne choque plus grand monde. Et donc, ce Général Storms, qui est un criminel de guerre de masse, devrait rejoindre le Musée de Tervuren ou d'autres musées.

Sophie Bultot

*Vous pouvez également vous inscrire gratuitement au magazine, en envoyant vos coordonnées et adresse mail à :

Picardie Laïque asbl – Cellule communication
44 Rue de la Grande Triperie 7000 Mons
ou par mail à communication.picardie@laicite.net
ou par tél + 32 65 70 90 11.

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

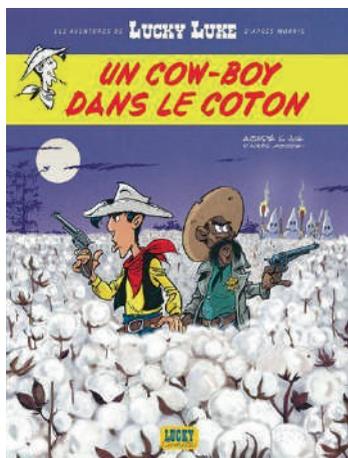
Hors de l'article sur le thème :
« On ne naît pas raciste, on le devient! »

Une BD à découvrir : **un cow-boy dans le coton**

Un album contre le racisme dans l'est américain

Un scénario engagé

Lucky Luke reçoit en héritage une exploitation de coton en Louisiane, contrée plus sauvage que l'Ouest, incroyable de bêtise et de racisme.

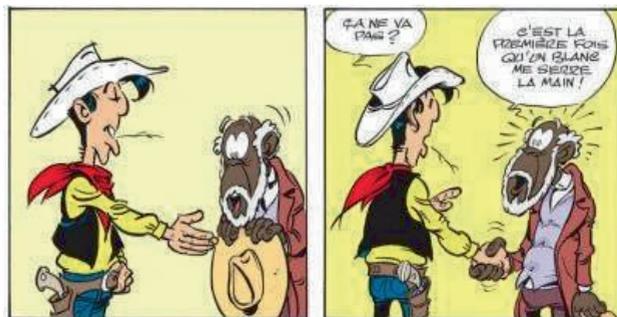


Il s'y rend, bien décidé à partager son bien avec les esclaves qui y travaillent, mais beaucoup ne voient pas d'un bon œil cette initiative et sont bien décidés à lui mettre des bâtons dans les roues.

Ku-Klux-Klan, propriétaires terriens, cajuns des bayous... Une galerie de protagonistes vient nourrir l'intrigue, dans laquelle on retrouve des caractères récurrents, comme les Dalton. Un personnage historique seconde Lucky Luke : c'est Bass Reeves, qui fut le premier sheriff adjoint noir aux États-Unis.

Derrière le justicier, on découvre un homme engagé.

Pour cet album tout particulièrement, les auteurs, Jul & Achdé, ont effectué des recherches historiques très fouillées pour ne pas passer à côté de l'essence de cette période.



Album paru en octobre
2020

Un cadeau de fin d'année pour les petits... et les grands.

Profitez pour faire vendre votre librairie du coin.

Quizz « Femmes importantes » : Réponses et commentaires

1. Trotula de Salerne, la pionnière de la gynécologie

Médecin italienne au moyen-âge (probablement au Xème siècle) a écrit en latin plusieurs ouvrages sur la santé des femmes qui donnent les premières bases pour la médecine féminine, notamment son *Traitement des femmes malades avant et après l'accouchement*, et *Les maladies des femmes avant, pendant et après l'accouchement*.

2. Jeanne Barret, première femme ayant fait le tour du monde

Cette botaniste et exploratrice, a réalisé cet exploit, travestie en homme en 1767. On lui doit la découverte en France de près de 3 000 espèces de plantes.

3. Hedy Lamarra inventé le principe de transmission (en collaboration avec le compositeur George Antheil, pianiste et inventeur comme elle), un moyen de coder des transmissions par étalement de spectre, ancêtre des techniques toujours utilisées actuellement pour les liaisons chiffrées militaires, la téléphonie mobile, le GPS ou la technologie Wi-Fi.

4. Simone de Beauvoir, plus connue, a déclaré « Une femme libre est exactement le contraire d'une femme légère »

Icône du féminisme et femme de lettres d'importance majeure du XXe siècle, Simone de Beauvoir était libre et indépendante. Toute sa vie, elle n'a eu de cesse de participer à l'émancipation des femmes.

5. Katia Krafft était volcanologue.

Cette géochimiste française (1942-1991), a, avec son mari, fait le tour du monde d'éruption en éruption (175 au total), afin de sensibiliser les populations concernées aux risques volcaniques. Elle est à l'origine d'une grande partie de la documentation dont dispose la communauté scientifique spécialisée.

6. Nellie Bly a fait le tour du monde en 72 jours.

Journaliste américaine (1864-1922), pionnière du reportage clandestin, une forme de journalisme d'investigation, est la première femme à avoir réalisé un tour du monde sans être accompagnée par un homme.

7. Olympe de Gouges (1748 – 1793).

Lors de la Terreur, Olympe de Gouges, alias Marie Gouze, fut guillotinée. Son crime, avoir osé défendre les droits des laissées-pour-compte et rédiger une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Aujourd'hui, elle est considérée comme la première femme ayant réclamé l'égalité des sexes dans les institutions.

8. Mae Carol Jemison est la première femme noire qui a voyagé dans l'espace.

Ingénieure, médecin, professeure et astronaute afro-américaine de la NASA pour laquelle elle a tourné autour de la Terre, en tant que spécialiste de mission, pendant huit jours du 12 au 20 septembre 1992.

9. Ada Lovelace a inventé le premier véritable programme informatique, lors de son travail, (entre 1830-1840) sur un ancêtre de l'ordinateur : la machine analytique de Charles Babbage. C'est en son hommage qu'on a appelé Ada le langage de programmation conçu entre 1977 et 1983 pour le département de la Défense américain (DoD).

10. Margareth Hamilton est la principale ingénieure en logiciel du projet Apollo.

Elle a conçu le système embarqué du programme spatial Apollo 3 à une époque où les méthodes de gestion et de conception des projets informatiques en étaient à leurs balbutiements.

11. Komako Kimura a été, en octobre 1917, la première suffragette japonaise.

Elle a été également actrice, danseuse, directrice de théâtre, et éditrice de magazines avant la seconde Guerre Mondiale. Elle a étudié aux Etats-Unis les stratégies des suffragettes américaines, et a levé des fonds pour la lutte pour le suffrage universel au Japon.

12. Agnodice est reconnue comme la première femme médecin et gynécologue.

Issue de la haute société athénienne, elle se déguisa en homme pour suivre les cours de médecine du célèbre médecin Hérophile. Vers 350 av. J.-C., elle passa brillamment l'examen et devient gynécologue, mais sans révéler qu'elle était une femme.

Néanmoins, la réalité historique du personnage d'Agnodice est contestée, mais certains considèrent son existence comme vraisemblable.

13. Jocelyn Bell n'a pas reçu le prix Nobel.

Astrophysicienne britannique (1943-), elle a découvert le premier pulsar, une étoile à neutrons. Sa découverte ne lui permettra pas d'obtenir le prix Nobel, attribué à son directeur de thèse. Celui-ci reçoit le prix Nobel de physique en 1974 pour cette découverte pourtant réalisée par l'étudiante contre la volonté de son ex-professeur.

14. Hélène Keller (1880 – 1968) est la première personne handicapée à obtenir un diplôme universitaire. Cette conférencière et militante politique américaine, aveugle et sourde, membre du Parti socialiste d'Amérique et d'Industrial Workers of the World, a fait campagne pour le droit de vote des femmes, les droits relatifs au travail, le socialisme, l'antimilitarisme et d'autres causes similaires.

15. Barbara Strozzi, chanteuse italienne, est la première compositrice professionnelle.

Elle est, avec Francesca Caccini et Antonia Bembo, l'une des principales (et tout de même assez rares) compositrices italiennes du XVII^e siècle. Beaucoup de ses œuvres sont nées de défis, au cours desquels les membres de l'Académie lui demandaient de mettre en musique des textes et des poèmes souvent malicieux ou ironiques qu'on lui donne.

16. Clémence Royer a traduit en français *L'origine des espèces* de Charles Darwin.

Philosophe et scientifique (1830-1902), elle a été la première femme professeure sans chaire à la Sorbonne. Elle fut à la fin du XIX^e siècle une figure du féminisme et de la libre-pensée. On lui doit donc, en 1862, l'introduction du Darwinisme en France et sa diffusion en Europe.

Samedi 12 décembre-de 10 à 12 heures

« Repas d'entre les FêteS »

A emporter ou à livrer

Le confinement ne nous permet pas de clôturer une année d'activités comme de coutume.

Hors de ce moment de convivialité, **parlons vrai.**

Nous avons besoin, comme chaque année, de ressources financières complémentaires aux subsides reçus pour assumer nos charges de fonctionnement et salariales.

C'est un des objectifs de nos repas mais, vu la situation actuelle, nous n'avons rien pu organiser depuis avril 2020.

Vous pouvez y contribuer en nous commandant des « Repas d'entre les FêteS » préparés par des membres du CA et des bénévoles.



Ces menus seront à emporter ou à livrer par nos bénévoles.



MENU

Mises en bouche

* * *

**Pâté maison
et son confit**

* * *

Pintade aux chicons

Grenailles

* * *

Fromages

* * *

Dessert

Le plat principal est livré sous vide donc facile à réchauffer.

Prix : 30 € (moins de 12 ans : 15 €)

Réserver le vendredi 4 décembre au plus tard, en renvoyant le bulletin d'inscription en annexe p.2.

- par courrier postal
- par mail : laicite.mlz@hotmail.com
- par dépôt dans notre boîte aux lettres.

Indispensable de confirmer par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'ASBL Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner " repas de fêtes - noms et nombre de personnes".

Un cadeau-surprise inédit accompagnera chaque repas.

Non comestible MAIS de longue durée !